



Commune de Barberaz  
Savoie

# FLASH INFO BARBERAZ

#7

29 septembre 2021

## ////////// LE STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE

Depuis le 2ème semestre 2020, la commune a tenu compte des différentes conséquences liées à la crise sanitaire pour adapter sa politique de stationnement.

Les ajustements liés à la fin des travaux du centre-bourg, l'absence d'activités associatives, la réduction des déplacements professionnels et le besoin d'un stationnement résident plus développé, nous ont conduit à **geler la verbalisation** des diverses infractions liées au stationnement.

Comme annoncé dans le Barberaz infos distribué en juillet,  
**dès le 15 octobre 2021, nous reprendrons la verbalisation des infractions**, telles que :

- le non respect du **stationnement réservé** aux personnes en situation de **handicap** (la justification de l'autorisation doit être déposée lisiblement sur le pare brise).
- le non respect des **espaces destinés aux livraisons**.
- le non respect des **arrêts minute** qui doivent permettre de stationner un court moment le temps d'une course ou de la dépose d'un sac poubelle dans une aire de container.
- le non respect ou le **dépassement du temps autorisé** pour les stationnements en zone bleue.

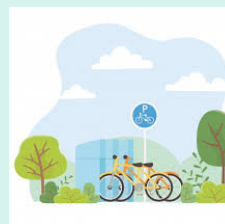


S'agissant de la **durée de stationnement en zones bleues**, celle-ci sera portée de 2 à 3h pour permettre la pratique sereine d'activités associatives, mais également pour permettre à certains habitants de la commune de se déplacer en transport en commun, alors même que certains quartiers de la commune (Hauts-Stade-Madeleine,...) sont mal desservis, malgré nos demandes auprès de Grand Chambéry.

**Ces parkings ne doivent en aucun cas servir de parkings relais à la journée.** Je rappelle également que le stationnement sur tout emplacement pendant plus de 7 jours expose le propriétaire du véhicule à une mise en fourrière de celui-ci.

De même, il est anormal de constater que de nombreuses places en sous-sol sont libres, alors que les propriétaires ou locataires de ces emplacements garent leur véhicule en surface.

Enfin, je rappelle que mon équipe, qui a fait de la transition écologique un marqueur de son action, propose une aide de 200 € pour l'achat de vélos à assistance électrique, en complément de l'aide de Grand Chambéry et qu'elle a sollicité l'agglomération pour plus de bus et installe des arceaux à vélos sur toute la Commune.



Le Maire,  
Arthur Boix- Neveu

## ////////// CAMPAGNE D'ÉLAGAGE

La Commune lancera prochainement une campagne d'élitage.

Si vous avez connaissance d'arbres situés sur le domaine public nécessitant un élitage, nous vous remercions de nous le signaler avant le 15 octobre 2021, de préférence par mail à [st.urba@barberaz.fr](mailto:st.urba@barberaz.fr) ou par téléphone au 04 79 33 39 37 (accueil mairie).

Nous vous remercions d'être le plus précis possible dans votre demande : localisation précise (nom de la rue, espace public...), type d'arbres, photo...

Après étude de votre demande, si un élitage s'avère effectivement nécessaire et si l'arbre est bien sur le domaine public, les services techniques feront leur possible pour l'intégrer à la campagne d'élitage qui aura lieu courant de l'automne 2021.



## //////// CINEMA SENIORS - ANIMATIONS CCAS 2021-2022

Au cinéma «le Challenger» à Challes les Eaux

Séances à 16h00. (Les noms des films seront connus quelques semaines avant les différentes séances).

**Jeudi 14 octobre 2021 - «Attention au départ» avec André Dussollier**

**Jeudi 18 novembre**

**Jeudi 16 décembre**

**Jeudi 20 janvier 2022**

**Jeudi 10 février**

**Jeudi 10 mars**

**Jeudi 14 avril**

Départ parking paysager ouest (rond-point route d'Apremont) à 14h50

Tarif : 4€ - Transport offert



Inscriptions en Mairie

Marie-Christine VEILEX

04 79 33 39 37

social@barberaz.fr



## //////// JOURNEES NATIONALES DES AIDANT·E·S

**Mercredi 06 octobre de 10h00 à 18h00**

**à l'espace Malraux Chambéry**

Temps fort - 16h00 - Projection  
«trajectoire d'aidants, suivi d'un échange entre  
aidants et professionnels (inscription obligatoire)

Toute la journée - Espace forum des associations : stands tenus par de multiples associations et structures d'accompagnement comme l'EHPAD les Blés d'Or, la Maison sociale du département et CLIC, Bulle d'air, OCMCS, France-Alzheimer, La Corolle-CCAS de Chambéry, France AVC 73, Asso des malades à corps de LEWY, UNAFAM, ASH, APF, AFD, ADMR...

**Vendredi 08 octobre à 15h00**

**au Théâtre Charles DULLIN Chambéry (inscription obligatoire)**

A 15h00 - Représentation théâtrale « Mathilde, Jacques, et les autres... » par la Compagnie « Vol de Nuit » qui mettra en scène le quotidien des aidants, suivie d'un débat et d'un échange avec la salle.

Renseignements complémentaires  
pam73@apeichambéry.com  
ou 04 79 85 80 89

## //////// LES POUBELLES ET LES ENCOMBRANTS

**Notre attention est régulièrement attirée sur les dépôts qui « fleurissent » autour des points de collecte sélective.**

Petit rappel :

- **Les gros cartons et encombrants doivent être déposés en déchetterie.** Notre commune est privilégiée puisque la déchetterie la plus proche se trouve à la sortie de Barberaz, sur la route d'Apremont sur la Commune de La Ravoire. Il en est de même des déchets verts. La déchetterie est désormais accessible aux vélos-cargo et remorque.
- Les déchets déposés dans les containers enterrés, ne doivent pas obstruer l'orifice de remplissage. C'est particulièrement le cas pour les déchets des poubelles jaunes, faute de quoi la dépose ne peut plus avoir lieu, alors que le container n'est pas plein. Il est préférable de garder chez soi des journaux, emballages ... qui ne peuvent être déposés dans le container et les porter à la déchetterie. Les déposer au sol peut entraîner des problèmes de sécurité (incendie notamment).
- L'agglomération (compétente en terme de gestion des déchets) a été sollicitée, pour qu'une **déchetterie mobile** assure des passages sur la commune prochainement afin permettre aux personnes non motorisées d'évacuer les déchets et encombrants.
- Enfin, le tri des déchets est particulièrement important pour permettre leur recyclage afin d'économiser les ressources.



## //////// LES CONSEILS DE QUARTIER reviennent sur la Commune

Temps d'échanges sur les actions et réalisations que vous pensez prioritaires pour votre quartier.

Lundi 4 octobre à 20h  
dans la salle Daisay  
(pôle Chantal Mauduit),  
pour les habitants des hauts  
de la Commune.

Mardi 5 octobre à 20h  
au Foyer Hubert Constantin,  
14 rue Centrale,  
pour les habitants du quartier  
de La Madeleine.

Mercredi 6 octobre à 20h  
dans la petite salle polyvalente  
pour les habitants du centre  
(dont ceux du Stade).